

DECLARATION DE POLITIQUE ANNUELLE 2021

2021, année dédiée à Jean de la Fontaine

« Le Collège communal de Ciney se positionne,
soit comme une cigale dépensière mais plus que prudente,
soit comme une fourmi prudente mais ô combien ambitieuse ! »

0. INTRODUCTION

L'année qui s'achève a été incontestablement marquée par la crise sanitaire du Covid 19 avec toutes ses conséquences financières et organisationnelles en matière de gestion du personnel ou encore de gestion de projets. Depuis le mois de mars 2020, le Collège a pris de nombreuses initiatives pour faire face à ces conséquences, tant en interne qu'au profit de nos concitoyens, et cela selon les moyens humains et financiers disponibles.

Si on ajoute le montant des aides importantes apportées à divers titres durant l'année écoulée, et les nombreuses diminutions de recettes (marché couvert, Régie des sports,...) l'impact financier de la crise sanitaire est estimé au bas mot à plus de 800.000 euros pour l'année 2020.

Toujours dans le contexte de cette crise sanitaire, le Collège a d'ores et déjà anticipé les conséquences que pourrait avoir la prolongation plus que probable de cette crise sanitaire durant les premiers mois de l'année 2021.

Cette anticipation se marque à divers endroits dans le budget, tant ordinaire qu'extraordinaire. Les modifications budgétaires qui seront envisagées dans le courant de l'année 2021 devront vraisemblablement tenir compte de l'évolution de cette crise sanitaire :

- 20.000 euros seront consacrés à un appel à projets en faveur des divers comités pour mener des actions de solidarité dans le cadre de la crise sanitaire.
- Les crédits réservés à l'ADL ont été majorés.
- Les recettes inhérentes à différentes taxes n'ont pas été inscrites au budget (taxe sur les terrasses, gîtes,...)
- Dans le cadre du plan de cohésion sociale, durant l'année 2021, une opération « contact seniors » va être entamée, grâce à l'engagement d'un étudiant, pour combattre l'isolement et le sentiment d'abandon ressenti par un grand nombre de nos aînés.
- ...

Comme précisé plus tôt, si nous devons enregistrer une forte recrudescence de la crise sanitaire, il va de soi que le Collège prendrait immédiatement les dispositions utiles pour y faire face à travers une modification budgétaire.

Les projets, initiatives ou travaux prévus en exécution de ce budget sont évidemment susceptibles d'être perturbés, voire remis en cause, selon l'intensité de la crise sanitaire.

1. LES CONTRAINTES

Personnel

Outre la provision spécifique relative à un litige avec l'ONSS d'un montant de 372.450 euros, le budget relatif au personnel sera impacté par une indexation des salaires en octobre 2021.

La suppression du statut PTP et la décision de conserver les emplois entraîneront un coût supplémentaire de 43.343 euros pour la Commune. En effet, n'ayant pas bénéficié de subsides PTP durant l'entièreté de l'année 2020, la compensation financière réalisée grâce à l'octroi de points APE n'est pas totale.

Le second pilier de pension est fixé à 3 %.

La cotisation de responsabilisation passe de 200.000 euros à 231.000 euros. La prime assurance contre les accidents du travail augmente de 45.000 euros.

Comme annoncé lors de la présentation des vœux 2020 par Madame la Directrice générale, l'administration s'est penchée durant cette année sur la révision des statuts administratifs et pécuniaires, mais également sur celle du règlement de travail.

L'intégralité de leurs articles a fait l'objet d'une relecture et d'une adaptation, le cas échéant.

La situation sanitaire actuelle et l'année inédite que nous venons de vivre ont déclenché une refonte totale de notre vision de la gestion du travail et, a fortiori, de notre rôle d'employeur quant au bien-être des travailleurs.

Force est de constater que le télétravail, presque absent du jargon des administrations communales jusqu'à ce jour, est aujourd'hui une notion incontournable en termes d'organisation du travail.

Il va dès lors de soi que le recours au télétravail, aujourd'hui instauré de manière informelle, sera intégré dans notre fonctionnement, et ce, de manière structurelle, par le biais de cette révision des statuts et du règlement de travail.

A ce jour, l'ébauche des documents revus fait l'objet d'une relecture par les services de la tutelle et ce, dans le but d'obtenir un « pré-avis » avant la présentation des projets aux organisations syndicales et la transmission définitive imposée légalement dans le cadre de la tutelle générale d'approbation.

Nous espérons que ces formalités pourront être accomplies début d'année 2021 avec une entrée en vigueur rapide des nouveaux statuts et du règlement de travail.

Zone de Police

La dotation de la Zone de Police est maintenue au montant de 1.790.200 euros.

Zone de Secours Dinaphi

Le montant de la dotation 2021 bénéficie de l'intervention provinciale pour le financement des Zones de Secours.

Elle est fixée en baisse à 676.032 euros.

CPAS

La dotation allouée au CPAS est en augmentation de 50.000 euros par rapport au budget initial 2020 pour se fixer à 2.331.000 euros.

Il est à noter que le montant de la location de l'immeuble, siège du CPAS, Avenue de Namur, a été diminué de 20.000 euros.

Dette

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant l'exercice 2020.

Impôts, taxes, redevances

Traditionnellement en augmentation, les recettes liées au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques ne varieront guère en 2021.

Pour la première fois, depuis longtemps, la recette liée à l'impôt des personnes physiques est même attendue en baisse de 70.000 euros tandis que la recette liée au précompte immobilier est annoncée avec une majoration limitée de 13.000 euros.

Fonds des Communes

La remarque émise ces dernières années reste hélas d'actualité. Notre Commune est toujours lésée au niveau de la répartition inéquitable du Fonds des Communes, et ce, en raison des nombreux et importants rôles joués par la Ville au profit des communes périphériques.

La majoration attendue est de 73.000 euros par rapport à la dernière modification budgétaire.

Marché couvert

Le rendement de la taxe sur les marchés et du produit des concessions diminue globalement d'un montant de 220 000 euros.

2. TABLEAUX DE SYNTHÈSE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Exercice : 2021

Service : Ordinaire

		2019	2020			2021
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2019						
Droits constatés nets (+)	1	26 407 245,25				
Engagements à déduire (-)	2	20 801 671,64				
Résultat budgétaire au 01/01/2020 (1 - 2)	3	5 605 573,61				
Budget 2020						
Prévisions de recettes	4		26 708 683,78		26 708 683,78	
Prévisions de dépenses (-)	5		26 377 292,39		26 377 292,39	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2021 (4 + 5)	6		331 391,39		331 391,39	
Budget 2021						
Prévisions de recettes	7					21 156 581,40
Prévisions de dépenses (-)	8					20 778 059,75
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2022 (7 + 8)	9					378 521,65

Exercice : 2021

Service : Extraordinaire

		2019	2020			2021
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2019						
Droits constatés nets (+)	1	8.032.667,50				
Engagements à déduire (-)	2	16.620.428,30				
Résultat budgétaire au 01/01/2020 (1 - 2)	3	-8.587.760,80				
Budget 2020						
Prévisions de recettes	4		20.436.606,94		20.436.606,94	
Prévisions de dépenses (-)	5		20.436.606,94		20.436.606,94	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2021 (4 + 5)	6					
Budget 2021						
Prévisions de recettes	7					11.594.188,30
Prévisions de dépenses (-)	8					11.594.188,30
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2022 (7 + 8)	9					

3. BUDGET

3.1. INTRODUCTION

Le budget 2021 est présenté sous le signe d'une extrême prudence compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire et à ses conséquences attendues éventuellement en matière de dépenses et incontestablement en matière de recettes.

Ce budget 2021 permettra toutefois la poursuite des politiques et des actions récurrentes sur lesquelles nous ne reviendrons pas et qui concernent l'ensemble des compétences au niveau communal.

Un montant exceptionnel de 500.000 euros puisé dans nos réserves extraordinaires viendra en 2021 compenser le choc financier subi en 2020 par la crise sanitaire.

Forcément, la concrétisation de nos 186 engagements sera impactée par les charges financières supplémentaires enregistrées en 2020 mais aussi par ces pertes de recettes attendues pour les années ultérieures.

Durant les années 2019 et 2020, une cinquantaine de nos engagements ont été menés à bien.

Cet effort sera poursuivi en 2021.

Comme le veut la tradition qui s'est imposée durant la dernière législature ainsi que pour la présentation des budgets 2019 et 2020, nous nous en tiendrons donc le plus souvent, à

évoquer de nouveaux crédits prévus afin de sous-tendre la mise en œuvre de ces engagements.

3.2. ACTIONS SOCIALES

3.2.1. Le CPAS

3.2.1.1. Immeubles

En ce qui concerne le siège du CPAS Avenue de Namur, force est de constater la dégradation des conditions de travail par rapport à celles qui étaient vécues dans l'immeuble situé « Clos du Posty ».

Outre le manque de confort général, le CPAS constate une augmentation des dépenses énergétiques. Celles-ci ont pratiquement quadruplées. Le bâtiment est vétuste et n'est pas adapté pour une institution telle qu'un CPAS. Le personnel en fait malheureusement l'amer constat de jour en jour. Dans ces conditions, la Commune a décidé de diminuer le montant de la location de 20.000 euros. Le loyer passe de 100.000 euros à 80.0000 euros.

En ce qui concerne les immeubles Clos de l'Ermitage, ceux-ci constituent toujours une des priorités du CPAS.

S'agissant de l'immeuble n° 1, le marché de rénovation chauffage et sanitaires, eau chaude est enfin finalisé. L'immeuble passera au gaz comme c'est déjà le cas dans l'immeuble n° 2. Les cuisines de l'immeuble n° 1, de plus en plus vétustes et vieillissantes, seront remplacées à raison de 2 par année.

Afin de lutter contre l'incivilité, des caméras de surveillance vont être installées dans chaque entrée des immeubles.

3.2.1.2. Petite enfance

Une augmentation de l'offre en matière d'accueil d'enfants est attendue en 2021 grâce à l'ouverture d'un milieu d'accueil pour enfants dans les locaux de l'école Saint-Pierre à Ciney. Ce milieu d'accueil sera composé de 2 co-accueillantes indépendantes. Le nombre de places supplémentaires pour notre Commune sera de 8 enfants.

3.2.1.3. Repas à domicile

Chaque année, le CPAS enregistre une augmentation de la demande pour les repas à domicile. En 2020, plus de 23.000 repas ont été livrés. Un nouveau véhicule sera acheté en 2021 afin de remplacer l'actuel véhicule vieillissant auquel il faut consacrer trop de frais de réparation.

3.2.1.4. RIS

L'augmentation des RIS est incessante et comme on devait s'en douter, cette augmentation a été particulièrement importante durant l'année 2020. Les conséquences sociales liées à la crise sanitaire devraient malheureusement entraîner la poursuite de cette augmentation en 2021.

120 au 31 décembre 2009
 300 au 31 décembre 2018
 320 au 1^{er} décembre 2019
 380 au 1^{er} décembre 2020

soit une augmentation de 300 % en un peu plus de 10 ans.

3.2.1.5. Divers

Le CPAS va recevoir un subside de la Province suite à un appel à projets « Biodiversité » pour un montant de 835 euros. Un budget de 2.000 euros a été prévu au service extraordinaire pour concrétiser ce projet (compost pour les agents, hôtels à insectes, mini potager, etc.).

Le CPAS est attentif à la problématique de la mobilité et aux économies d'énergie avec l'acquisition d'un vélo électrique pour le personnel afin d'effectuer les visites à domicile.

Un nouveau service va apparaître : « Contacts Seniors ».

Ce service sera consacré à l'accompagnement des personnes âgées et vivant à leur domicile par le biais d'appels téléphoniques réguliers.

3.2.2. Le Plan de Cohésion Sociale

3.2.2.1. Les actions menées en 2020 seront poursuivies en 2021 :

- cours d'alphabetisation et de français langue étrangère
- cours de remise à niveau en français
- aide à la recherche d'un logement – gestion des logements de transit
- création d'un groupe de pilotage
- service d'appels téléphoniques d'urgence en cas de canicule ou de grand froid
- potagers cultivés collectivement
- activités pour personnes isolées
- rencontres dans un lieu de convivialité (bar à soupe, café citoyen)
- point relais bénévolat
- gestion du CCCA
- relais citoyens
- gestion d'un service donnant accès aux nouvelles technologies pour les seniors

3.2.2.2 De nouvelles actions seront entreprises en 2021 :

- Création du service senior contact en collaboration avec le CPAS
- Collaboration avec le collectif de citoyens concernant la motion : Ciney, commune hospitalière
- Mise en place d'ateliers de récupération / création de produits naturels de soin et de ménage
- Réflexion concernant un « repair café » en collaboration avec le service environnement

3.2.3. Logement et aménagement du territoire

Comme l'a indiqué très récemment un article de presse, Ciney est, avec Somme-Leuze, la commune de l'Arrondissement de Dinant-Philippeville qui va subir d'ici 2034 la plus grande augmentation du nombre d'habitants (+13%) avec, comme on s'en doute, la pression immobilière qui s'en suivra.

Et dès lors, cela n'est sans doute pas un hasard si, depuis ces dernières semaines, les projets immobiliers se multiplient de façon exceptionnelle sur notre territoire et plus spécialement sur le centre-ville.

3.2.3.1 les ZACC

- **Crahiat** : nous attendons très prochainement le dépôt d'un premier permis groupé. Nous tenterons de convaincre le promoteur de faire de ce quartier un quartier exemplaire, avec une gestion de l'eau tendant vers zéro rejet, une politique d'isolation des bâtiments irréprochable, une mobilité douce parfaitement organisée, ... A terme, 250 logements sont attendus sur ce site.
- **Haversin** : le dossier avance péniblement. Nous ne ménageons pas nos efforts en concertation avec le Foyer cinacien pour aboutir, début d'année, à un dépôt de dossier.
- **Saint-Gilles** : concomitamment avec l'achat du nouveau bâtiment du CPAS, des parkings, des huit maisons et du terrain adjacent pour un montant de 1.670.000 euros, nous entamons, avec les propriétaires des terrains situés dans la phase 1 de la ZACC, un dialogue constructif pour aboutir à la mise en œuvre de cette première phase. Il est à noter qu'un crédit de 200.000 euros est prévu pour la mise en conformité des huit logements.
- Le **Tersoit** : le promoteur est propriétaire de l'ensemble des terrains et peut donc à tout moment mettre en œuvre le développement du projet (450 logements)

3.2.3.2

- Site du **Stade Lambert** : en collaboration avec le Bureau économique, nous menons actuellement le dossier de rénovation de ce site pour faire équitablement place à une zone verte, une zone d'habitat et une zone de détente au profit des jeunes (100 logements attendus)
- Site de la **Place de la Gare** : comme on le sait, la SNCB envisage la construction d'une toute nouvelle gare dont l'avant-projet ne donne pas satisfaction. Un contact a été pris avec le nouveau Ministre et, sur son conseil, une nouvelle réunion va être programmée rassemblant les différentes parties intervenantes : SNCB, SPW, TEC. Le souhait de l'ensemble des groupes du Conseil communal est, semble-t-il, de s'orienter vers un réaménagement complet du site de la gare et de son esplanade, d'obtenir un volume plus

imposant, s'agissant de la gare et de sa salle des pas perdus, ainsi que des aménagements qui permettront une intermodalité efficace.

3.2.3.3 Projets immobiliers en cours ou annoncés

- Démolition du restaurant chinois en face de la gare et construction d'un immeuble à appartements (24 logements et 2 commerces)
- Construction d'un immeuble à appartements au coin de la rue des Stations et de la rue Courte (10 logements)
- Construction en cours d'un immeuble à appartements Avenue du Roi Albert (16 appartements)
- Finalisation du projet de construction de deux immeubles à appartements sur le site de l'EPC (50 appartements mis en vente prochainement)
- Démolition des derniers anciens bâtiments de l'EPC rue Edouard Dinot et construction de deux nouveaux immeubles (40 appartements)
- Rénovation de l'immeuble Proximus rue d'Omalius (24 appartements)
- Projet de construction d'un immeuble à appartements rue de Biron (18 appartements) – remarque : ce projet vient de recevoir un avis défavorable de la CCATM
- Zone communautaire située entre le Mont de la Salle et la salle des fêtes du quartier du Congo.

Un projet à caractère social va être prochainement déposé pour un centre d'accueil pour personnes handicapées âgées ainsi que pour la construction de 60 logements (petits immeubles à appartements et 10 maisons individuelles en bord de voirie Avenue d'Huart). Un pourcentage important de ces logements sera confié à l' AIS en gestion.

3.2.3.4

Par ailleurs, également en collaboration avec le Bureau économique, nous allons tenter de mener à bien la « **revitalisation urbaine** » sur la portion d'immeubles comprise entre la rue du Bonbonnier, la rue de la Centenaire et la rue du Centre. Une convention a été signée avec le Bureau économique pour une première étude de faisabilité. L'affectation des immeubles à construire reste évidemment à déterminer au travers de l'étude, mais on peut supposer la mise à disposition d'un grand nombre d'appartements et d'espaces commerciaux dont l'avantage serait d'offrir des surfaces disponibles nettement supérieures à celles que l'on connaît en centre-ville.

3.2.3.5

Il y a quelques semaines, nous avons informé le Conseil communal de notre politique en matière de **charges d'urbanisme**. La volonté du Collège est de consacrer le montant de ces charges à l'embellissement de la ville, à sa vernalisation ou encore au développement d'infrastructures ou d'équipements collectifs.

3.2.3.6

En ce qui concerne plus spécialement la mise en oeuvre de la ZACC du **Crahiat**, nous prévoyons l'affectation de ces charges à de l'équipement collectif, tel que abribus, crèche, ... à négocier avec le promoteur.

Pour chacun des projets évoqués ci-dessus, nous sommes attentifs à mener une politique d'isolation des bâtiments conforme à la législation, à une politique d'habitat intergénérationnel,

à la mobilité douce, à une gestion optimale des déchets et des eaux, à une politique d'accès au logement acceptable pour les jeunes ménages.

3.2.3.7 Service logement

Comme vous pouvez le constater à la lecture des procès-verbaux du Collège des Bourgmestre et Echevins, nous poursuivons assidûment la politique de lutte contre les immeubles inoccupés afin de remettre dans le circuit locatif un maximum de logements, sans oublier notre volonté de lutter régulièrement contre l'insalubrité de certains immeubles ou de certains logements.

Pour rappel, le service logement traite également de la gestion administrative des permis de location, du plan d'ancrage communal (suivi des dossiers en cours), des avis d'urbanisme concernant la salubrité et les permis de location ainsi que la gestion des logements de transit (bail + état des lieux).

Enfin, le service logement fournit aux citoyens les informations sur les aides et les droits en matière de logement et apporte un appui aux démarches administratives requises pour introduire les dossiers.

3.2.3.8

Un crédit de 20.000 euros sera affecté à la réalisation d'un nouveau guide d'urbanisme afin d'assurer la poursuite de notre autonomie en matière d'octroi de permis.

3.2.3.9

Il ressort de ce qui précède que pas moins de 1000 unités de logement sont potentiellement envisageables dans les 10 prochaines années, de quoi faire face à la croissance de population prévue pour notre commune, mais surtout de nature à réduire la pression immobilière. Il faut signaler en outre que l'ensemble de ces projets réponde au souhait de la Région wallonne de « construire la ville sur la ville », avec les conséquences favorables que cela entraîne en termes de mobilité, d'animation et de développement du centre-ville commercial.

3.3. ECONOMIE ET COMMERCES

3.3.1. Zonings

3.3.1.1. Biron

En 2021 :

- les acquisitions seront terminées
- les études des infrastructures seront terminées et les adjudications lancées
- la thématique relative à l'agroalimentaire sera précisée et la politique d'attraction d'entreprises sera définie

- une charte d'urbanisme et environnementale vient d'être soumise aux Collèges des Bourgmestre et Echevins de Ciney et de Hamois pour analyse et approbation.

3.3.1.2. Lienne

- Le chantier d'accès et d'aménagement de 4 nouvelles parcelles démarrera en février avec une commercialisation possible dans le courant du second semestre.

3.3.1.3. Achêne

- Le terrain anciennement dédié au projet de construction d'une prison va retrouver sa destination première. Il va accueillir quatre entreprises (V3 Manupal, la société de transport et de travaux agricoles COSSE, l'entreprise de travaux Laurent MARCHAL et la société AGRO P.E.S.)
Une enquête relative à une demande de permis unique concernant une modification du relief du sol a débuté le 4 décembre pour se terminer le 11 janvier.

3.3.2 Marché Couvert

L'année 2020 a été une année particulière pour le marché couvert de Ciney. L'institution a mis en place de nouveaux règlements et procédures afin d'optimiser le contrôle interne et répondre efficacement à toutes les réglementations en vigueur tant au niveau de la traçabilité que du bien-être animal.

La nouvelle direction en place a également dû faire face à la crise du Covid 19 avec une affluence historiquement basse au début de la pandémie.

Pour l'année 2021 et face à la crise du secteur et de la crise Covid, les challenges sont nombreux :

- un monitoring financier de l'institution lourdement touchée par les crises successives du secteur et la crise Covid en instaurant des solutions pérennes
- une stabilisation de l'infrastructure au niveau de son fonctionnement et de son auto-contrôle
- un dialogue permanent avec les divers partenaires du marché couvert
- une réflexion quant à la diversification possible des activités sur le site

La volonté du Collège est de continuer à moderniser cette structure pour qu'elle reste un fleuron de notre agriculture et un maillon essentiel de la chaîne alimentaire belge.

Alors que notre marché couvert enregistre une diminution progressive du nombre de têtes de bétail, la crise sanitaire a donc malheureusement accentué la baisse de fréquentation.

Le rendement de la taxe sur les marchés passe de 270 000 à 150 000 euros (de 0,26 euro au m² à 0,16 euro au m²).

Le produit des concessions passe quant à lui de 400 000 à 300 000 euros.

3.3.3. Commerces

- Le Collège accordera un subside plus important à l'ADL afin de maintenir le soutien au commerce cinacien.
Cette aide va se traduire probablement par 3 axes principaux :
 - Installation de la maternité commerciale. Il s'agira plus spécialement d'une aide à la communication relativement à ce nouveau commerce qui, nous en sommes

- persuadés, apportera une plus-value au centre-ville et permettra ainsi d'attirer une nouvelle clientèle.
- Des actions régulières et ponctuelles permettront d'attirer l'attention sur le commerce cinacien dont l'offre est très large.
 - La digitalisation des commerces cinaciens doit être renforcée. Beaucoup de commerçants ont déjà adopté ce système, mais d'autres n'ont pas encore franchi le pas. La plate-forme «Buy in Ciney» a été lancée en mai 2020 dans ce but. Le Collège espère recevoir prochainement une réponse positive de l'UCM. Celle-ci a par ailleurs reçu des subventions de la Province pour participer au développement de plates-formes de commerce local. Le Collège espère que la plate-forme «Buy in Ciney» pourra être davantage développée grâce à ce subside. Indépendamment de cette plate-forme, le Collège pourra aider les commerçants à être davantage présents en digital.
- Par ailleurs :
 - Un crédit de 70.000 euros est prévu pour le projet de smartparking et un crédit de 90.000 sera affecté au remplacement des horodateurs. Ces nouvelles infrastructures permettront de développer une nouvelle politique en matière de stationnement.
 - La convention relative au marché hebdomadaire d'une durée de 9 ans qui expire le 31 décembre a été renégociée pour tenter de donner une nouvelle dynamique et un nouvel attrait à ce marché.

3.4. ENSEIGNEMENT

3.4.1 Ecoles numériques

De manière globale, l'année 2021 sera orientée vers le développement du numérique et le renforcement des équipements informatiques.

Attendue depuis de nombreuses années, l'installation du WIFI se concrétisera dans toutes les écoles.

Nos écoles fondamentales ont entamé leur chemin numérique en 2020, chacune à leur rythme et chacune dans le respect du plan de pilotage établi. En 2021, les enseignants poursuivront les formations, les apprentissages de l'utilisation de tableaux blancs interactifs et approfondiront leurs connaissances de l'usage des tablettes. Le PO veillera à co-construire les classes numériques, notamment dans l'enseignement spécialisé. Il soutiendra le besoin d'outils nécessaires à un apprentissage au service des huit types d'intelligence : I- pads assortis des casques audio, applications spécifiques, ...

3.4.2 Sécurité, santé, et environnement

En réponse à l'appel à projet lancé par le Ministre Henry, le service travaux va réaliser des travaux d'aménagements temporaires autour des écoles. Il s'agira d'identifier et de sécuriser des zones d'attentes pour jeunes piétons et de les encourager à marcher jusqu'à leur école. De manière plus large, une réflexion avec l'ensemble des établissements scolaires sera consolidée en matière de mobilité (utilisation du vélo, pédibus).

3.4.3 Classe de Pessoux

Après Achêne en 2020, c'est l'école de Pessoux qui verra arriver une nouvelle classe. Celle-ci sera construite pour répondre au besoin toujours bien présent d'accueillir les enfants des classes de remédiation et de cours spécifiques dans un local adapté.

3.4.4 Troisième direction dans le fondamental ordinaire

Les nombre d'élèves dans nos écoles n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Au fil du temps, les directeurs ont vu leur charge de travail augmenter, sans pour autant bénéficier d'un soutien humain supplémentaire de la FWB, qui leur permettrait de les soulager dans leurs tâches administratives bien lourdes.

Nos écoles disposant largement du nombre d'élèves suffisant pour créer un nouveau poste, l'idée d'une troisième direction a germé. Elle devrait se concrétiser en 2021.

3.4.5. Le Conservatoire

Tout comme les écoles, le Conservatoire rencontre lui aussi le besoin de passer au numérique, non seulement dans les apprentissages mais aussi et surtout dans la communication. Ceci sera fait via l'installation d'un wifi performant et l'acquisition de matériel adéquat.

Par ailleurs, le Conservatoire participera aux projets proposés par la Ville.

3.4.6 Cours d'anglais pour enfants en septembre

En septembre 2021, un cours d'éveil à l'anglais pour enfants entre 6 et 8 ans sera mis sur pied.

3.4.7 Poursuite des cours d'anglais et néerlandais adultes

Les cours d'anglais pour adultes initiés en 2020 n'ont pas résisté à la crise Covid. Interrompus à deux reprises, ils se termineront en 2021. Une deuxième année d'étude sera mise en place.

Le néerlandais pour les commerçants a rencontré les mêmes soucis. Une deuxième année sera mise sur pied en fonction des attentes des participants.

3.4.8 Accueil extra-scolaire

Depuis de nombreuses années, l'accueil extra-scolaire est remis en question : son organisation est complexe et problématique à plusieurs niveaux. En exemple, la gestion difficile des remplacements lors d'absences d'accueillants engendre stress et tensions superflues pour les directeurs d'école.

L'année 2021 verra se concrétiser le passage de l'accueil extra-scolaire vers une ASBL qui sera chargée de gérer l'accueil extra-scolaire des écoles. L'ASBL reprendra donc en main la gestion de nos accueillants (contrats, formations, horaires, remplacements).

L'agent actuellement en charge de l'AES sera réorientée vers un autre service. Celle-ci avait par ailleurs émis le souhait de changer d'attributions.

3.5. SPORTS

3.5.1. Piscine

La finalisation du projet de rénovation de la piscine est prévue pour début d'année ainsi que la réouverture au public dans les meilleures conditions et avec une augmentation des plages réservées à la population.

3.5.2. Hall des Sports

L'étude relative à l'extension du hall de sports sur le site des actuels ateliers communaux est envisagée.

Un crédit de 100.000 euros est prévu pour le lancement de l'étude.

3.5.3. Clubs sportifs

La vie de nos clubs sportifs, de la Régie des sports et de nos infrastructures sportives a été particulièrement touchée par la crise du Covid 19 et l'année 2021 risque encore d'être particulièrement perturbée, tant d'un point de vue sanitaire que financier.

Une mission essentielle sera d'épauler nos clubs et de préparer la reprise après le confinement.

Outre les aides ponctuelles aux divers clubs pour des entretiens et petites rénovations, plusieurs projets sont en cours :

- la construction d'une nouvelle salle de gymnastique sur le site du Clos du Posty
- la possibilité de créer un nouveau terrain de football à Haversin
- la création d'un parcours de trail permanent
- la mise en place de petites infrastructures de quartier au sein des villages de Sovet et de Pessoux

3.5.4. Autre projets

- la création de parcours d'orientation sur Ciney avec des visées éducatives, sportives et touristiques
- l'obtention du nouveau label ADEPS – Commune sportive
- la création de partenariats avec les communes avoisinantes au niveau de projets sportifs
- l'accentuation des synergies entre le monde de la santé et du sport pour la mise en place de projets tels « sport sur ordonnance » ou « je cours pour ma forme »
- le fait de favoriser l'accès au « sport pour tous » via différentes actions gratuites et accessibles à tous les citoyens, telles que l'organisation des séances de multisports sur les terrains extérieurs, la journée des associations, ...
- la continuité en vue de créer des synergies entre les entités sportives, notamment pour les clubs de football

3.6. QUALITE DE VIE

3.6.1

Une étude paysagère est envisagée pour l'aménagement de zones vertes en centre-ville.

Poursuite de l'action « arbres de naissance ».

Finalisation du rucher au Pondire.

3.6.2. PCDR

La volonté du Collège est de progresser dans la mise en œuvre du PCDR. Plusieurs fiches sont menées en parallèle.

En 2021, si l'accord du Ministre est obtenu, le Collège souhaite aboutir à l'acquisition d'un bâtiment rue du Commerce pour y installer à terme une Maison rurale polyvalente qui aura différentes fonctions : espace pour les producteurs et les artistes locaux, espace pour les asbl telles que les asbl d'entraide et aussi espace pour l'Académie des Beaux-Arts.

Autre volonté : avancer dans l'aménagement de la Place du Baty à Biron. Les travaux d'aménagement prévus devraient pouvoir débuter durant le second semestre.

Un crédit de 674.000 euros est inscrit au budget avec un subside attendu de 324.000 euros.

Les abords de la gare de Braibant seront également aménagés dans le cadre du PCDR. L'étude est prévue pour 2021.

Dans le cadre du futur PCDR, un montant de 100 000 euros est disponible. Le PCDR actuel se termine en septembre 2021 et le Collège doit d'ores et déjà travailler à la mise sur pied d'un futur PCDR, et ce dès le début de l'année 2021.

3.6.3. Entrées de villages et embellissement ville et villages

Les travaux actuellement en cours d'aménagement et d'embellissement des entrées de villages se termineront début d'année. Par ailleurs, un crédit de 40.000 euros est prévu en faveur de nouveaux projets destinés à l'embellissement de la ville et des villages.

3.7 MOBILITE ET SECURITE

3.7.1 Mobilité

La volonté du Collège est de favoriser la mobilité douce. Notre objectif est de devenir commune pilote dans le cadre de l'opération « Wallonie cyclable ». Un crédit de 750 000 euros est prévu avec l'espoir d'obtenir une subvention de 500.000 euros. La réponse à l'appel à projets doit être transmise à la Région wallonne avant le 31 décembre.

Dans cet appel à projets, la Ville définit comment et par quels aménagements elle compte faciliter la mobilité douce dans la commune avec, notamment, la construction à court terme d'une première piste de mobilité douce entre Leignon et Ciney.

Deux autres projets de mobilité douce sont d'ores et déjà envisagés: Chapois / Leignon et Braibant / Ciney.

L'actualisation du plan communal de mobilité est toujours en préparation au sein de nos services mais, compte tenu d'un changement de politique au niveau de la Région wallonne, nous nous orientons vers un projet de mobilité intercommunale pour lequel un crédit de 35.000 euros est prévu.

Un appel à candidatures pour la constitution d'une « commission vélo » est en cours.

Nous poursuivons nos efforts pour prévoir sur le territoire de la Ville de Ciney des zones de covoiturage. Une implantation est envisagée à Achêne, à proximité des nouveaux bâtiments de la gendarmerie, et au futur zoning de Biron, où BEP et commune pourraient répondre prochainement à un appel à projets de la Région wallonne.

Enfin, comme on l'a lu dans le chapitre « enseignement », des dispositions sont prises pour faciliter la mobilité à proximité de certains établissements scolaires.

3.7.2 Sécurité

- Maintenance des caméras : Un article budgétaire est prévu afin d'entretenir le réseau actuel de caméras.
- Radars préventifs : Le Collège souhaite implanter des radars préventifs sur la commune. Les endroits seront définis avec la Zone de Police Condroz-Famenne.
- Eclairage des passages pour piétons : Afin d'augmenter la sécurité des usagers dits faibles, le Collège communal souhaite éclairer certains passages pour piétons avec l'installation de plots lumineux dans le sol.
- Sinusoïdes : Un article budgétaire est prévu pour réaliser les sinusoïdes en régie.
- Afin de renforcer la lutte contre les incivilités, le Collège a prévu l'acquisition de deux nouvelles caméras mobiles dans le cadre de l'appel à projet Be-Wapp (subside espéré de 25.000 euros)

3.8. TRANSITION CLIMATIQUE

3.8.1 Energie

-Amélioration de la PEB

La volonté d'aborder la problématique énergétique se traduira d'abord par un accent particulier mis sur la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'isolation de leur habitation. Le but visé est l'amélioration de la PEB des foyers cinaciens via des travaux réalisés après un accompagnement personnalisé, tant dans le diagnostic énergétique que dans le diagnostic financier. Une plateforme d'entrepreneurs de la région sera constituée, que les citoyens pourront consulter pour la concrétisation de leurs projets. Un suivi sera assuré par l'Agent Energie.

Du côté communal, une certification PEB sera effectuée à l'Hôtel de Ville, au Théâtre, au Centre Culturel, à la Maison Citoyenne, au Conservatoire, à la Piscine et au Hall Omnisport.

Il est à noter que la gestion de l'électricité et du chauffage du Conservatoire sera d'actualité cette année.

-Contrôle et régulation

L'agent chargé de l'énergie aura désormais une attention particulière pour les consommations des chaudières et pour les cuves à mazout de nos écoles. Celui-ci sera chargé de détecter toute anomalie de consommation d'énergie, notamment au moyen de jauges.

-Primes : un crédit est prévu pour des primes liées à l'isolation

3.8.2 Semaine verte

La 'semaine verte' annulée en 2020 pour les raisons que l'on connaît sera retentée en 2021. Menée en collaboration avec le CPAS, la semaine verte sera l'occasion de mobiliser les citoyens autour des thématiques telles que la mobilité, l'énergie, les gestes en faveur de l'environnement. A travers des visites organisées (maison énergivore), ateliers (compost, ruchers), conférences (voiture électrique) et animations (pédaler pour fournir de l'énergie), le Cinacien sera encouragé à mener une réflexion sur ses modes de fonctionnement, à l'heure où chaque geste pour sauver la planète compte. Les écoles seront conviées à participer à la semaine événement, tout comme Provélo et le GAL.

3.8.3 Eoliennes

Le Collège poursuivra sa volonté d'initier un dialogue avec la RW afin de sensibiliser les décideurs à la problématique de l'éolien sauvage, dont notre commune pourrait être victime.

3.8.4 Parc naturel

Le processus de création du Parc Naturel 'Coeur de Condroz' démarrera en 2021 avec les premières rencontres de l'association de projet. Il s'agira ensuite de constituer le comité d'étude, composé de techniciens issus de divers organismes. Il faudra réaliser un diagnostic du territoire, mettre en place des groupes de travail thématiques (agriculture et alimentation, biodiversité, aménagement du territoire..) et prioriser les projets à mettre en œuvre. Enfin, viendront la rédaction du dossier de candidature (diagnostic + projets prioritaires) et le dépôt du dossier à l'administration régionale.

3.8.5 Biométhanisation

Deux projets de biométhanisation sont actuellement à l'étude sur notre territoire, à savoir un projet à l'école provinciale de Saint-Quentin et un projet étudié par le BEP dans le cadre des travaux d'aménagement du futur zoning de Biron.

3.8.6 Pollec 2020

Nous venons d'être informés que notre dossier de candidature au volet 2, investissement pour la mise en œuvre des PAEDC de l'appel à Pollec 2020 a été sélectionné pour financement.

Les projets d'investissement détaillés devront être transmis à l'administration wallonne au plus tard pour le 15 mars 2021 (voir point 3.9.1).

3.9 TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

Le dossier de construction des nouveaux ateliers communaux dont le coût est estimé à 2.900.000 euros, avec une subvention attendue de 883.000 euros, poursuit son cheminement. Le cahier des charges sera présenté au Conseil communal début 2021.

Nous attribuerons cette année le marché concernant l'installation de l'égoutage dans la rue de Trisogne et en partie rue de Marchapagne ainsi que la rénovation de la voirie « Trisogne » entre le carrefour de la rue des Caves et celui de Marchapagne et la rue de Marchapagne.

Un crédit habituel de 300.000 euros sera affecté à la rénovation des voiries. L'entretien des murs et des trottoirs sera réalisé, comme chaque année (même budget).

Le service travaux va poursuivre la verdurisation des cimetières, 9 d'entre eux ont été végétalisés jusqu'à présent, les travaux seront réalisés dans 4 autres en 2021.

Le parking de l'Hôtel de Ville, aménagé par le service travaux, sera pleinement opérationnel au 1^{er} janvier 2021. Grâce à la borne placée, les visiteurs de l'Hôtel de Ville auront facilement accès à une place de parking lors de leur passage.

Dès lors qu'ORES nous a signalé la fin des travaux qui le concernait, le chantier du pont de Biron débutera durant le 1^{er} trimestre.

Renouvellement du matériel de roulage (camionnette,...) : 4 véhicules sont soit très anciens, soit en mauvais état et sont à remplacer en 2021. Depuis quelques années, on doit bien constater un sous-investissement au niveau de la flotte communale et, dès lors, il est impératif, désormais, de réinvestir chaque année dans ces véhicules communaux avec la volonté de répartir cette importante dépense sur plusieurs exercices.

3.10. COMMUNICATION

Le site internet sera totalement renouvelé durant les prochains mois en vue d'être complet, à jour, intuitif, ergonomique avec la possibilité de mettre des formulaires en ligne et créer ainsi une parfaite interaction entre les services communaux et les citoyens cinaciens.

Le service communication poursuivra en 2021 sa mission d'information envers le public, la mise en valeur de la Ville de Ciney et de ses atouts et entretiendra un dialogue permanent avec le citoyen.

3.11. PARTICIPATION

Un crédit est inscrit pour les frais de fonctionnement du Conseil communal des enfants qui aurait dû être installé en 2020 mais reporté en raison de la crise sanitaire.

Comme les années antérieures, un budget participatif d'un montant de 50.000 euros a été inscrit au budget.

Un appel à projets sera lancé vers les comités pour les actions SOLIDARITE dans le cadre du Covid 19.

5000 euros affectés à des projets jeunes dans le cadre de l'appel à projets « ça bouge dans ma commune ».

3.12. INFORMATIQUE

Suite aux conclusions de l'Audit informatique réalisé en 2020 , il appert que de nombreux manquements au niveau du réseau et de la sécurité étaient présents en ce qui concerne l'infrastructure informatique de notre commune et de ses institutions satellites.

L'année 2021 sera l'année de la remise à niveau informatique par la mise en place de solutions modernes, efficaces et parfaitement sécurisées et ce, en parfaite adéquation avec les missions dévolues à notre Commune.

Les investissements seront importants et ne se limiteront pas à cet unique aspect dû notamment à la crise du COVID-19 et de l'évolution du télétravail:

- des budgets sont alloués pour le remplacement des PC fixes par des PC portables adaptés ainsi que pour favoriser les vidéoconférences ou conférences téléphoniques (en concertation étroite avec les instances du CPAS)
- des budgets sont prévus pour le développement du WIFI dans l'ensemble des écoles communales de la Ville via le projet WIFI YOU.
- le site internet sera totalement renouvelé durant les prochains mois en vue d'être complet, à jour, intuitif, ergonomique avec la possibilité de mettre des formulaires en ligne et créer ainsi une parfaite interaction entre les services communaux et les citoyens cinaciens.
- une attention particulière sera également réservée à la bonne connectivité de nos divers villages. Des contacts continueront d'être pris avec les diverses sociétés de télécommunication afin de réduire au maximum cette fracture numérique et de permettre au plus grand nombre de cinaciens de télétravailler dans de bonnes conditions.

3.13. CULTURE

3.13.1 Jean de la Fontaine

Le projet culturel de l'année 2021 sera incontestablement le projet Jean de la Fontaine dont on fêtera le 400^e anniversaire de la naissance en juillet prochain. (à adapter selon les mesures sanitaires)

La Ville de Ciney a fait le choix d'exploiter les richesses du poète pour mobiliser ses acteurs culturels, associatifs et éducatifs autour d'un projet commun. Au final, il rassemblera pas moins de 12 'acteurs' communaux.

Conservatoire et Maison des jeunes travailleront ensemble pour **une Scène Ouverte commune.**

Conservatoire – Tourisme – Chemins et Sentiers proposeront **une balade contée musicale**

L'Académie des Beaux-Arts proposera une participation intergénérationnelle à **l'exposition** qui se tiendra au Centre culturel. Ainsi qu'une conférence, une exposition virtuelle, et des ateliers déco.

Les écoles seront invitées à répondre à un appel à projet créatif sur le thème des fables.

Le comité des fêtes sera actif lui aussi puisque **Les Jeux de la Vache du 21 juillet** proposeront des jeux adaptés.

La bibliothèque proposera une grande diversité d'activités telles que :

lecture d'albums, ateliers manuels, ateliers créatifs d'écriture et de graphisme, soirée contée, rayon thématique Jean de la Fontaine', **lectures - conterie** en maisons de repos, **sculptures en origami** La Fontaine. **Divers ateliers** seront organisés en partenariat avec le Centre Culturel de Ciney afin d'en rassembler le plus grand nombre.

L'agence de développement local organisera **un concours dans les vitrines** de la Ville Le Centre Culturel

- **Exposition LE LIVRE FOU**, en partenariat avec la Bibliothèque de Ciney et l'AMO Le Cercle, les élèves de l'enseignement fondamental et associations de la région, **Projection de courts-métrages, Exposition Jean de la Fontaine de juillet à septembre, soirées de déclamations**

Et pour terminer, une **FELIX surprise...**

Un crédit de 130.000 euros est prévu pour l'implantation d'oeuvres d'art, notamment au Parc Saint Roch où nous envisageons de lancer très rapidement un appel à projets en vue de créer un parcours « Jean de la Fontaine » avec l'installation de différentes sculptures rappelant une fable de l'auteur dont le texte figurera au pied des sculptures.

3.13.2 Une œuvre sur la Charlemagne

Ce crédit inclut également l'oeuvre l'art qui accueillera les visiteurs rejoignant Ciney par le nouveau rond-point de la Charlemagne.

3.13.3 Wallon

Une touche « culture locale » sera apportée avec l'introduction de la langue wallonne dans nos publications.

3.13.4 Artistes locaux

La salle « dans la Tour » accueillera de nouvelles expositions d'artistes et d'artisans.

3.14 PATRIMOINE

Les opérations d'aliénation et d'acquisition seront poursuivies :

- Vente des terrains de Vincon (environ 4 hectares).
- Vente des anciens établissements Macer.
- Vente de la chapelle de Jannée
- Vente éventuelle de l'immeuble de Conjoux (logements d'urgence) pour l'acquisition d'un immeuble mieux situé en centre-ville
- Achat du nouveau bâtiment du CPAS, des parkings, des huit maisons et du terrain adjacent pour un montant de 1.670.000 euros
- Achat de la maternité commerciale
- Achat des établissements Brack (PCDR)
- Extension envisagée du hall de sport
- Création de PISCS à Sovet et Pessoux
- Construction de nouveaux ateliers communaux
- Travaux de rénovation au Parc Saint Roch pour un montant de 70.000 euros
- Aérogommage des monuments aux morts
- Edition d'une brochure consacrée au petit patrimoine

- Enfin, le dossier particulièrement complexe de la remise à jour de nos baux à ferme se poursuivra.

3.15 SANTE

Les principales initiatives sont les suivantes :

- Installation de défibrillateurs au sein de la commune et organisation de formation initiale pour les personnes amenées à les utiliser.
- Mise en place d'un numéro d'appel d'urgence pour les personnes fragilisées, malades ou isolées.
- Poursuite de la sensibilisation de nos concitoyens à la nécessité des mesures à respecter et précautions à prendre en matière de lutte contre la pandémie.
- Participation aux actions en faveur des « aidants proches ».
- Participation aux campagnes de sensibilisation d'associations de lutte contre le cancer.

3.1 TOURISME

Hébergement

Les structures d'accueil de notre commune sont lourdement impactées par la crise Covid. Comme souligné en introduction, les taxes sur les hébergements d'accueil sont suspendues. Des actions de communication élargies seront mises sur pied pour encourager le tourisme local.

Balades

Très appréciées en 2020, les promenades guidées des dimanches d'été, organisées en collaboration avec 'Chemins et sentiers' entameront une seconde édition. Mieux encore, un circuit permanent 'Personnes à mobilité réduite' sera créé. Et, pour nos amis cyclistes, à l'initiative de la Région wallonne, des « points-noeuds » seront répartis sur le territoire communal.

Tables Pique-Nique

La deuxième table pique-nique sera installée en 2021 et clôturera ainsi le projet.

CONCLUSION

Comme on peut le voir à la lecture de cette déclaration, la crise sanitaire n'a pas freiné l'enthousiasme du Collège qui souhaite continuer à œuvrer pour l'ensemble des Cinaciens par la mise en place de nombreux projets durant l'année 2021.

Le Collège poursuit inlassablement la mise en œuvre de ses 186 engagements et a malgré tout conscience qu'une partie d'entre eux pourraient être reportés, voire modifiés, ou, pire encore, abandonnés, en raison des conséquences de la crise sanitaire. Enfin, conformément à la législation, notre PST sera évalué à mi-législature.

En cette année dédiée à Jean de la Fontaine, le Collège communal se positionne, soit comme une cigale dépensière mais plus que prudente, ou, comme une fourmi prudente mais ô combien ambitieuse !